

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	COPIE CERTIFIEE CONFORME DocuSigned by: Anne Voulard 7A32C83A150E486...					
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	293 492	89 120	204 372	238 008	33 636-	14. 13-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	44 107		44 107	41 622	2 485	5. 97
	Total II	337 598	89 120	248 478	279 630	31 152-	11. 14-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	278 396		278 396	13 435	264 961	N6
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	32 275		32 275	103 730	71 455-	68. 89-
	Charges constatées d'avance (3)	2 604		2 604	2 099	505	24. 05
	Total III	313 275		313 275	119 264	194 011	162. 67
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	650 873	89 120	561 753	398 894	162 859	40. 83

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	279 102-	119 718-	159 384-	133. 13-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	214 432-	159 384-	55 049-	34. 54-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	492 535-	278 102-	214 432-	77. 11-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	153 659	188 968	35 309-	18. 69-
	Concours bancaires courants	354	381	28-	7. 23-
	Emprunts et dettes financières diverses	540		540	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	884 868	466 799	418 069	89. 56
	Dettes fiscales et sociales	14 867	20 848	5 981-	28. 69-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 054 288	676 996	377 292	55. 73
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	561 753	398 894	162 859	40. 83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	2 68 804		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 827		
TOTAL	293 631		
Prêts, autres immobilisations financières	41 622		2 485
TOTAL	41 622		2 485
TOTAL GENERAL	335 253		2 485

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers		139	268 665	268 665
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 827	24 827
TOTAL		139	293 492	293 492
Prêts, autres immobilisations financières			44 107	44 107
TOTAL			44 107	44 107
TOTAL GENERAL		139	337 598	337 598

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		45 739	27 832	139	73 432
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 884	5 804		15 688
TOTAL		55 623	33 636	139	89 120
TOTAL GENERAL		55 623	33 636	139	89 120
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 832				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 804				
TOTAL	33 636				
TOTAL GENERAL	33 636				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	44 107	0-	44 107
Taxe sur la valeur ajoutée	48 189	48 189	
Groupe et associés	199 451	0	199 451
Débiteurs divers	30 756	30 756	
Charges constatées d'avance	2 604	2 604	
TOTAL	325 107	81 549	243 558

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	154 013	71 933	82 080	
Fournisseurs et comptes rattachés	884 868	884 868		
Personnel et comptes rattachés	6 397	6 397		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 386	7 386		
Autres impôts taxes et assimilés	1 083	1 083		
Groupe et associés	540	540		
TOTAL	1 054 288	972 208	82 080	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 309			

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	354
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 397
Dettes fiscales et sociales	8 105
Total	72 856

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 604
Total	2 604

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

ASAE PRESIDENT

52 GAMBETTA

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social : 2408 Route du Vaisseau

13420 GEMENOS

910 385 814 RCS MARSEILLE

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 214 432 €, de la manière suivante :

- La totalité au poste « Report à nouveau », soit..... -214 432 €

Dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

« Certifié conforme à l'original »

Le président

La société ASAE

représentée par Madame Anne VOULAND, présidente

DocuSigned by:
 Anne Vouland
7A32C83A150E486...